

M. l'Orateur: Le député a pris la parole pour poser une question. Faut-il rappeler que nous disposons de peu de temps.

M. Gilbert: Ma question s'adresse au ministre chargé du logement. Comme le ministre a souvent promis de faire une déclaration sur sa politique de rénovation urbaine et de logements sociaux, remplira-t-il cette promesse la semaine prochaine à l'appel des motions en exposant le programme du gouvernement dans ces domaines?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, comme cela se produit parfois, il y a une légère altération dans la prémisse à la base de la question du député. Je n'ai pas promis de faire une déclaration complète sur la politique relative à l'aménagement urbain et des logements sociaux. J'ai dit que j'allais rencontrer les représentants officiels des provinces en vue d'établir les nouveaux critères visant la construction de logements sociaux et que je ferais de mon mieux pour traiter aussitôt que possible des projets de réaménagement urbain et cette date se rapproche chaque jour.

L'INDUSTRIE

LA DEVCO—LA RETRAITE OBLIGATOIRE DES MINEURS

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Son gouvernement et lui-même approuvent-ils la mise à la retraite obligatoire à 60 ans des employés de la DEVCO?

Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question pour le premier ministre. Sans vouloir le presser, j'aimerais lui demander s'il est disposé à remplir sa promesse du 14 avril et de répondre à la question que je lui avais posée.

M. l'Orateur: Le député a posé sa question et, comme il le sait, s'il n'obtient pas de réponse ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, ni lui ni la présidence n'y peuvent grand-chose.

M. MacInnis: Je veux donner au premier ministre une dernière chance et lui demander s'il souscrit aux remarques de son propre ministre de l'Expansion économique régionale selon qui la DEVCO serait en effet coupable de discrimination à l'endroit des mineurs du Cap Breton? Qu'a-t-il l'intention de faire pour remédier à une telle situation dans sa «société juste»?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

LA DÉFENSE NATIONALE

LE BLOCAGE DE LA RÉPARATION DES AVIONS TRACKER

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Macdonald doit partir.

Une voix: Dites-leur de se taire.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Nous avons tout le temps voulu. Continuez.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Pourquoi tout ce tapage? Je n'ai pas encore dit un seul mot.

M. Aiken: Oui, mais ils savent ce que vous allez dire.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Comme il le sait, le député de Dartmouth-Halifax-Est, le député d'Halifax-East Hants et moi-même avons posé des questions au sujet de l'ordre de débrayage qui touche la Fairey Aviation of Canada. On nous a dit que le ministre de la Défense nationale avait une réponse. Peut-il nous la donner maintenant?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, on demandait si nous avions bloqué la réparation des avions Tracker par Fairey Aviation of Canada. A vrai dire, il n'y a pas de blocage et le travail entrepris se poursuit. Il est vrai que nous avons révisé les programmes touchant les contrats, mais c'est ce qui se fait d'habitude.

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

LA DIVERSION DES EAUX DES BAIES D'HUDSON ET JAMES—L'ACCORD AVEC L'ONTARIO—L'OPPORTUNITÉ D'UN RAPPORT

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé des ressources (M. Lang); elle se rattache à une question antérieure par le député de Thunder Bay au sujet de la dérivation des cours d'eau dans le Nord de l'Ontario. Le gouvernement a-t-il conclu une entente avec l'Ontario à ce sujet ou a-t-il pris une décision, comme cette affaire a été soulevée à la Commission des ressources en mai?